

*Bureau syndical du  
 19 Novembre 2020*

**DELIBERATION N° 2020-11-087**  
***Autorisation de signature de marché- Accord-cadre relatif à la valorisation du bois  
 issus des recycleries du Syvadec***

Nombre de membres 25			L'an deux mille vingt, le dix-neuf à dix heures trente, le bureau syndical régulièrement convoqué, le treize novembre deux mille vingt par le Président s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Don-Georges, Président. Monsieur Etienne FERRANDI a été désigné secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
16	13	13	
<b>Présents :</b> GIANNI Don Georges, POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MICHELETTI Vincent, MARIOTTI Marie-Thérèse, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne, LACOMBE Xavier, NEGRONI Jérôme et BRUZI Benoît.			
<b>Absents :</b> MATTEI Jean-François, GUIDONI Pierre et MARCHETTI François-Marie.			
Certifié exécutoire,  après transmission en Préfecture le : 24/11/2020 et de la publication de l'acte le: 24/11/2020			 <p>pour le Président, par délégation, Le Directeur Général Adjoint</p> <p>Vincent ANDREI</p> 

Accusé de réception en préfecture  
 02B-200009827-20201119-2020-11-087-DE  
 Date de télétransmission : 24/11/2020  
 Date de réception préfecture : 24/11/2020

**Monsieur le Président expose,**

Cette consultation qui se réfère au C.C.A.G Services, a été lancée en Procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert Européen. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes sans minimum, ni maximum. Cette consultation est allotie en 3 lots :

Lot 1 : valorisation du bois des recycleries de Haute Corse

Lot 2 : valorisation du bois des recycleries de plaine Orientale

Lot 3 : Valorisation du bois des recycleries de l'Extrême Sud

La période initiale est de 12 mois, reconductible 3 fois 12 mois tacitement. Les dépenses seront imputées en fonctionnement article 611.

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis à la suite de l'analyse des offres reçues selon les critères de choix annoncés dans le dossier de consultation. Seul le lot 1 a fait l'objet d'une attribution.

Il est demandé aux membres du Bureau d'autoriser le Président du SYVADEC, ou son représentant, à signer le marché relatif à la valorisation du bois issus des recycleries de Haute Corse avec l'entreprise Environnement Services, pour un montant estimatif de 407 850,00 €.

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et 5711-1

VU le Code de la commande publique

VU la délibération 2020-08-056 du 18 août 2020 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

VU la délibération 2020-08-057 du 18 août 2020 portant élection de la commission d'appels d'offres

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 19 novembre 2020

Considérant l'intérêt pour le Syvadec de conclure ce marché

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

**A l'unanimité :**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise le Président ou son représentant à signer les pièces contractuelles du lot n°1 de l'accord-cadre mono-attributaire relatif à la valorisation du bois issus des recycleries de Haute-Corse, avec l'entreprise Environnement services
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Don Georges GIANNI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20201119-2020-11-087-DE  
Date de télétransmission : 24/11/2020  
Date de réception préfecture : 24/11/2020